

A Luxembourg le culte public est toujours entravé dans les deux faubourgs de Pfaffenthal et de Clausen. Bien que la population de Pfaffenthal refuse de rien contribuer aux frais du culte de la paroisse de St-Michel Laurent n'use pas de sévérité envers les récalcitrants. Mettant leur attitude revêche au compte d'un esprit de liberté fortement enraciné dans ce faubourg il les loue plutôt des sacrifices extraordinaires qu'ils consentent en faveur de l'entretien de leur chapelle récemment construite. Le lien paroissial sera le meilleur moyen de développer le zèle religieux dans une population dont l'humeur indépendante inspire au vicaire apostolique une visible sympathie.¹⁾ Deux requêtes des habitants (du 25 août 1845 et du 27 mars 1846) demandant pour la chapelle un traitement de desservant sont appuyées par le conseil communal de Luxembourg et le conseil de fabrique de St-Michel. Le premier fonde son avis sur la population (plus de 2000 âmes) et sur la trop grande étendue de la paroisse de St-Michel (délibération du 4 octobre 1845). Le conseil de gouvernement hésite pourtant à recommander la demande, de peur de voir l'ancienne cure restreinte à un espace trop limité et à une population trop insignifiante eu égard au clergé attaché à cette cure et aux traitements qu'il touche.²⁾ Sans attendre les résultats de l'instruction Laurent décrète la séparation spirituelle et procède à l'installation du desservant épiscopal, le 21 mars 1847. Cependant le roi décide d'ajourner la demande des habitants « jusqu'au règlement définitif de toutes les questions qui se rattachent aux établissements du culte de la ville de Luxembourg. » Laurent en est informé le 6 avril 1847.³⁾

Dans le faubourg de Clausen l'Etat salarie un desservant, mais ce prêtre n'a ni église ni chaire ; à peine a-t-on pu dans l'étroite enceinte d'une chapelle lui assigner un autel autour duquel une trentaine de fidèles peut se réunir. La succursale de Clausen comprend, outre la ville basse, les sections de Neudorf et des Bons-Malades, soit une population de 1880 personnes (en 1846). Par requête du 30 août 1845 les habitants demandent qu'enfin une église soit construite dans une succursale civilement établie depuis 1802. Les conseils communaux de Luxembourg (pour Clausen) et d'Eich (pour Neudorf et les Bons-Malades) appuient la demande, ainsi que le vicaire apostolique qui rappelle dans son rapport du 23 octobre 1846 sa proposition de comprendre dans la nouvelle église le monument à ériger en l'honneur de Jean l'Aveugle. Le conseil de gouvernement est arrêté par la question du financement (la dépense est évaluée à plus de 40 000 fr) et se prononce pour l'ajournement.⁴⁾ Le 6 avril 1847 Laurent apprend que « les

¹⁾ Lettre au gouverneur, 18 janvier 1846. *ibid.*

²⁾ Rapport au roi, 6 février 1847. AGL. Rég. 1842-56. N° 117.

³⁾ Le gouverneur à Laurent, AGL. *ibid.* La succursale de Pfaffenthal sera reconnue en 1849 par l'arrêté r. g.-d. du 25 février.

⁴⁾ Rapport du 6 février 1847. AGL. *ibid.*